

VI

Les persécutions que les habitants de Cordelles subirent de la part des protestants et les misères inhérentes aux guerres civiles, n'altérèrent pas leur fidélité à la religion catholique; car dans une enquête, ordonnée en 1587, par maistre Gilbert Papon, procureur du Roy au bailliage de Forez, « mandant de lui envoyer les noms et surnoms de ceux de la religion prétendue réformée », les praticiens et et notables de Saint-Maurice, assemblés et consultés à cet égard, déclarèrent, sous la foi du serment, qu'en toute la présente châtellenie, composée de douze paroisses, . . . « il n'y eust jamais n'y a encore de présent aucuns de ceux de la prétendue religion de leur scu; ains ont tous les habitants vécu catholiquement, tenant la religion apostolique et romaine ».

Les guerres de la Ligue furent encore plus terribles que les guerres de Religion pour les malheureux habitants de Cordelles. En 1589, les ennemis de la Sainte-Union s'étant emparés du château de Vernay, « qui estoit fort et en bonne assiète, minèrent et gastèrent tout le pays par delà Cordelles. . . . » En 1592, le sieur de la Tour du Pin logea avec sa troupe à Cordelles, il s'empara même de plusieurs habitants qu'il ne voulut rendre que contre de fortes rançons.

C'est ce que nous apprend la déposition faite devant Guy de la Mure, licencié ès lois et châtelain de Saint-Maurice, par Benoît Girin Duverdier. « Un jour, dit-il, le capitaine La Tour (La Tour-du-Pin), étant logé à Cordelles, se saisit de plusieurs prisonniers et entre autres d'un nommé Pierre Boulard, demeurant devant le port du dit Verdier où